



**PRÉFET
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ST-ÉTIENNE, le 04 juillet 2023

Communiqué de presse

Appel à projets « Mission Air 2023 »

dans le cadre du 3^{ème} Plan de Protection de
l'Atmosphère (PPA) Saint-Étienne - Loire-Forez (SELF)



Les principaux enjeux du PPA

Le **Plan de Protection de l'atmosphère (PPA)** est un outil réglementaire et opérationnel majeur pour **améliorer la qualité de l'air que nous respirons, réduire les risques de la pollution sur notre santé et sur l'environnement**. Piloté par les services de l'État, en étroite collaboration avec les acteurs locaux (collectivités, associations, acteurs économiques...), le PPA prévoit des **mesures réglementaires et volontaires** visant à diminuer les émissions de polluants atmosphériques.

À la suite de sa révision, le périmètre du **3^{ème} PPA** a été revu ; il comprend désormais les 187 communes des deux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : Saint-Étienne Métropole (SEM) et Loire Forez Agglomération (LFA).

Dénommé « PPA3 SAINT-ÉTIENNE LOIRE-FOREZ » ou « **PPA3 SELF** », il intègre au total 13 défis déclinés en 31 actions, représentant 86 sous-actions au total, agissant dans tous les secteurs potentiellement émetteurs (Industrie-BTP, Résidentiel-Tertiaire, Agriculture-Sylviculture, Mobilité-Urbanisme) auquel s'ajoute un volet – Transversal.

Il regroupe à la fois des actions qui font l'objet d'actes réglementaires spécifiques, des mesures à déployer de façon volontaire par les parties prenantes ou encore des **actions de communication et de sensibilisation**. Il intègre par ailleurs, un plan « chauffage au bois » ambitieux aux fins de suppression des épisodes de pollution de type « combustion ».

En synthèse et pour rappel, les objectifs du PPA 3 pour 2027 :

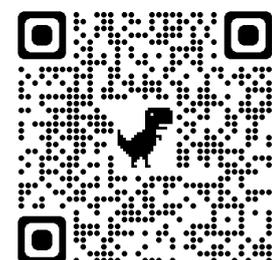
- **Réduire les émissions des principaux polluants atmosphériques**
 - Réduire les émissions d'oxydes d'azote de 69% (par rapport à 2005)
 - Réduire les émissions des particules fines PM2,5 de 57% (par rapport à 2005) et réduire les émissions de particules fines PM10 et PM2,5 de 50% en 2027 (par rapport à 2018)
 - Réduire les émissions d'ammoniac de 11% (par rapport à 2005)
 - Réduire les émissions des composés organiques volatils non méthaniques de 52% (par rapport à 2005)
 - Réduire les émissions d'oxydes de soufre de 77% (par rapport à 2005)
- **Réduire l'exposition des populations aux polluants et améliorer la santé publique**

→ *Pour en savoir plus :*

- [Synthèse du PPA3 SELF à l'attention du grand public](#)



- [Dossier de presse 04/04/23 - Approbation du PPA3 SELF](#)



Appel à projet « Mission Air 2023 »

La communication et la sensibilisation du grand public sont une priorité pour les partenaires engagés afin d'entraîner tous les acteurs et la population vers des comportements vertueux. Le bilan du précédent plan, et les consultations réglementaires avant approbation du PPA3 SELF (enquête publique ; Autorité environnementale) ont notamment souligné cette nécessité.

Ainsi, la maîtrise d'ouvrage (DREAL) ouvre l'appel à projets « Mission AIR 2023 » à destination des associations pour aider financièrement des projets dont le budget prévisionnel est compris entre 2 000 € et 10 000 € TTC.

Le projet devra participer à l'amélioration de la qualité de l'air et/ou à l'appui des actions figurant dans le PPA et favoriser une participation citoyenne significative en faveur de la qualité de l'air.

Cet appel à projets est ouvert jusqu'au 15 septembre 2023 à 12h00.

Son règlement est disponible sur le site internet de la préfecture de la Loire à la page suivante (cf. § « 3. Dispositifs financiers ») :

<https://www.loire.gouv.fr/plan-de-protection-de-l-atmosphere-saint-etienne-a9271.html>



La publication des lauréats de cet appel à projets sera réalisée à l'occasion de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air du 14/10/2023.



APPEL
À
PROJET 2023

Associations, proposez vos projets pour agir en faveur de la qualité de l'air de Clermont-Ferrand

Contacts

- Préfecture : Service départemental de la communication interministérielle

Courriel : pref-communication@loire.gouv.fr

Tel : 04 77 48 48 06 – 04 77 48 45 36

- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes / Unité interdépartementale Loire et de la Haute-Loire

Courriel : ppa-saint-etienne.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 04 77 43 53 53